

Nos valeurs

**POUVOIR S'OPPOSER
TOUJOURS
PROPOSER**

Créée en 1919, la CFTC est un syndicat de salariés, résolument constructif et offrant de réelles possibilités de dialogue. Notre objectif est la défense des intérêts des femmes et des hommes, en les plaçant au centre de nos préoccupations. Ainsi, nous offrons à toute personne, une véritable possibilité d'être informée et soutenue pour faire valoir ses droits.

Ne restez pas isolés face à vos interrogations, **rejoignez-nous.**

Nos services

Inclus dans la cotisation :

- **L'accès illimité au service juridique**, pour toutes questions et conseils relatifs à la législation du travail.
- **La défense collective et individuelle dans l'entreprise.**
- **La défense par un avocat en cas de licenciement ou sanction, sur étude de votre dossier.**
- La formation syndicale, économique et sociale gratuite.
- Le soutien d'un important réseau de militants de proximité (UL).
- La presse syndicale vous apportant de nombreuses informations.
- Le fonds de solidarité grève : 20 € / jour (à partir du 2ème jour de grève)*.
- **Le « secours décès » pour l'adhérent et son conjoint : 1000 €*.**
- **L'information juridique vie privée / vie professionnelle** pour toute question relative à la consommation, au logement, à la banque, à la fiscalité, à la justice, aux démarches administratives et aux familles.

* règlement intérieur disponible sur le site www.cftc-grandest.fr

Services à la carte en supplément :

- **L'assurance permis de conduire** pour les professionnels de la route : 6,5€/an.
- La Protection Mutuelle et Familiale (PMF) sur devis, à tarifs préférentiels. Tél. : 03.90.22.25.80
- **ACL (AVANTAGES CULTURE & LOISIRS)** qui vous permet d'avoir des avantages Comité d'Entreprise pour tous (billets à tarifs préférentiels) : 1€/mois.

Site internet : www.avantage-culture-loisirs.fr, tél : 03.67.09.14.36

